



Grand Prix  
**ÉCOUTER VOIR**  
AUDITION MUTUALISTE

**RÈGLEMENT DU GRAND PRIX  
ÉCOUTER VOIR 2023 :**

COMMENT CANDIDATER  
ET COMMENT REMPORTE LE PRIX ?

Fondation  
**ÉCOUTER VOIR**  
Sous égide de la Fondation de l'Avenir

# THÉMATIQUE DU GRAND PRIX ÉCOUTER VOIR 2023

## « *Comment imaginez-vous les orientations futures de la profession d'audioprothésiste ?* »

### LE PRÉAMBULE

---

Le marché de l'audioprothèse **poursuit sa mutation**. La mise en place du **reste à charge zéro** depuis janvier 2019 et le développement de nouvelles technologies (digitalisation, entraînement auditif, intelligence artificielle...) vont modifier la pratique quotidienne de l'audioprothésiste.

Le vieillissement de la population mais également le rajeunissement des personnes s'appareillant engendrera des mutations dans l'exercice de la **profession d'audioprothésiste**. A l'heure où la réingénierie de la formation d'audioprothésiste est de plus en plus d'actualité nous vous permettons d'imaginer ses orientations futures.

### LES OBJECTIFS

---

Le grand prix est organisé par la Fondation Écouter Voir. Il entend permettre aux **étudiants d'audioprothèse de 2ème et 3ème année** d'imaginer les orientations futures de la profession d'audioprothésiste.

Ce concours s'adresse aux étudiants pour qu'ils proposent une vision innovante et prospective de leur future profession d'ici 5 à 10 ans.

### LE CONTENU DU PROJET

---

Le support attendu est un document Word de 10 à 15 pages (illustrations et schémas possibles). Vous pouvez également illustrer avec des éléments sonores et vidéos si vous le souhaitez.

Le projet proposé, dont la qualité architecturale est indispensable pour apporter des réponses aux besoins des patients, sera axé autour des principes suivants :

- Praticité
- Innovations (les éléments moteurs et les freins)
- Prévention
- Faisabilité
- Périmètre d'exercice

Vous pouvez également intégrer une notion de temporalité pour vos propositions.

### QUI PEUT PRÉSENTER UN PROJET ?

---

Tout étudiant inscrit en **2ème** ou **3ème année** dans une des **9 écoles d'audioprothèse française**. La réponse au grand prix peut se faire de façon **individuelle** (un étudiant seul) ou **collective** (un groupe de 3 étudiants maximum).

Dans le cas d'un groupe de 3 étudiants, l'un d'eux devra être le référent du groupe pour remplir le formulaire d'inscription avec ses coordonnées.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

---

Vous avez été informé de l'existence de ce grand prix par un mail reçu de la Fédération Nationale des étudiants en Audioprothèse (la FNEA) dont le réseau Écouter Voir est partenaire.

**L'inscription au grand Prix Écouter Voir se fait en ligne**, depuis le site de la Fondation Écouter Voir : <https://fondation.ecoutervoir.fr/projets/candidature-grand-prix-2023/>

Vous devez remplir le Formulaire d'inscription que vous trouverez en ligne avec les informations relatives :

- à l'étudiant qui postule seul
- ou à un étudiant référent du groupe dans le cas d'un travail d'équipe (groupe de 3 étudiants maximum).

Les informations demandées sont : nom, prénom de l'étudiant(e), nom de l'école, année d'étude, mail et numéro de téléphone.

Les coordonnées recueillies seront notamment utilisées pour vous relancer sur les délais, et vous informer si vous êtes sélectionnés pour la soutenance du Grand Prix. Elles seront supprimées dans le mois suivant la remise du prix.

## L'ENVOI DE VOTRE DOSSIER

---

Vous avez jusqu'au **dimanche 30 avril minuit** pour nous adresser votre dossier par email à l'adresse : **grandprix@ecoutervoir.fr**

Le dossier devra comporter :

- Le CV de chaque étudiant(e), donc entre 1 et 3 CV selon qu'il s'agisse d'un travail personnel ou d'un travail de groupe
- Le dossier complet tel que décrit dans le cahier des charges

Attention : un dossier non adressé par email dans les délais ne sera pas analysé.

## ÉVALUATION DU PROJET

---

L'évaluation des dossiers sera faite par un jury (comité d'évaluation) composé de :

1 membre de la FNEA  
1 directeur d'enseignement  
2 membres de la Fondation Écouter Voir  
1 membre du réseau Écouter Voir  
2 professeurs ORL  
2 audioprothésistes  
Le gagnant de l'an passé

Chaque membre du Jury reçoit toutes les études et les lit sur la base d'une grille d'évaluation commune.

Les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

- 1/ La **créativité**, l'**innovation** mais aussi la faisabilité du projet présenté
- 2/ La **qualité** de **présentation** du dossier : clarté des propos, exemples, illustrations
- 3/ La **complétude du dossier** : ensemble des informations demandées fournies

Parmi l'ensemble des participants, 5 finalistes seront sélectionnés pour présenter leur dossier devant le jury.

Répartition des prix :



## CALENDRIER

- **9 novembre 2022** : ouverture des inscriptions
- **30 avril 2023** : clôture des remises de dossier
- **Mai 2023** : étude des dossiers et sélection des 5 finalistes
- **31 mai 2023** : information des finalistes
- **20 juin 2023** : soutenances l'après-midi et remise du prix aura lieu le soir au cours du Gala des 10 ans de la Fondation Ecouter Voir.

*L'intégralité des participants seront invités à y participer.*

Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à nous contacter par email à l'adresse suivante:  
**grandprix@ecoutervoir.fr**